

24 AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS LE GUIDE BENCHMARK LITIGATION CANADA DE 2023

Publié le 1 mai, 2023

Catégories: [Actualités](#)

McMillan est heureux d'annoncer qu'il a été nommé dans la 12^e édition du guide [Benchmark Litigation Canada](#), le guide de référence des principaux cabinets et avocats spécialisés en litige au Canada et que 24 de ses avocat.e.s s'y distinguent également.

Les avocat.e.s de McMillan déploient des solutions d'affaires en temps réel dans un large éventail de domaines d'expertise, et tout particulièrement en matière de règlement de différends complexes et de régimes réglementaires complexes. Fort.e.s de leur expertise reconnue, ces avocat.e.s exceptionnel.le.s en litige permettent à nos clients de rester en tête de leurs marchés.

McMillan est ravi de féliciter les membres du cabinet suivant.e.s, qui en sont à leur première mention dans ce guide :

- Stephen Brown-Okruhlik, Toronto
- Joséane Chrétien, Montréal
- Samantha Gordon, Toronto
- Melanie Harmer, Vancouver

Nos félicitations à :

- Jason Annibale, Toronto
- Benjamin Bathgate, Toronto
- Michael Briggs, Calgary
- Stephen Brown-Okruhlik, Toronto
- Adam Chisholm, Toronto
- Joséane Chrétien, Montréal
- Teresa Dufort, Toronto
- Sidney Elbaz, Montréal
- Samantha Gordon, Toronto

- Brad Hanna, Toronto
- Melanie Harmer, Vancouver
- Brett Harrison, Toronto
- Robin Junger, Vancouver
- David Kent, Toronto
- Jeffrey Levine, Toronto
- Lindsay Lorimer, Toronto
- Scott Maidment, Toronto
- Lisa Parliament, Toronto
- Guy Pinsonnault, Ottawa
- Patrick Thompson, Ottawa
- Éric Vallières, Montréal
- Jamieson Virgin, Vancouver
- Robert Wisner, Toronto
- Joan Young, Vancouver

Les avocat.e.s du [groupe Litige et règlement des différends de McMillan](#) représentent avec succès des clients du Canada et d'ailleurs dans pratiquement tous les types de différends commerciaux devant la plupart des instances d'un océan à l'autre. En plus d'être souvent appelé.e.s à évaluer les droits d'entreprises clientes et à défendre leurs produits et marques, les avocat.e.s du cabinet représentent et conseillent des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et des groupes de travail internationaux. Cette équipe regroupe des sommités du droit administratif et du droit public, des actions collectives, du litige commercial, de l'arbitrage international et des litiges transfrontaliers, de la responsabilité du fait du produit et réglementation et de la criminalité économique, de la fraude et des enquêtes. Composé d'avocat.e.s formé.e.s en common law et en droit civil qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une riche expérience collective en litiges nationaux, transfrontaliers et internationaux, ainsi qu'en arbitrage et en médiation.